

Syndicat C.G.T. des musées d'Orsay et de l'Orangerie

Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
tél. : 01 40 49 48 60 - mel : cgt@musee-orsay.fr

Musée de l'Orangerie – Jardin des Tuileries – 75001 PARIS
mel : cgt.orangerie@culture.gouv.fr

Compte rendu du Conseil d'administration du 23 juin 2011

En bref :

Politique tarifaire (pour information) page 3

Activités et affaires financières (pour délibération) page 4

indicateurs d'activités (pour information)
décision modificative n° 2

Avis favorable, moins une abstention **CGT**.

Conventions (pour délibération) page 6

avenant n°2 avec *Eliance* pour les espaces de restauration

Avis favorable, moins un vote **CGT** contre.

Projet scientifique et culturel d'établissement (pour information) page 7

Actualité de l'établissement :
expositions, acquisitions, travaux (pour information) page 8

Procès verbal du CA du 24 mars 2011 (pour délibération) page 9

Avis favorable à l'unanimité.

En détail :

Composition du CA

Membres de droit :

Le président du conseil d'administration : M. **Guy Cogeval**, président de l'EPMO

Représentants de l'État :

M. **Philippe Josse**, directeur du Budget

M. **Guillaume Boudy**, secrétaire général (MCC), représenté par M. **David Zivie**, sous-directeur des affaires financières

M. **Philippe Belaval**, directeur général des patrimoines (MCC),

Mme **Marie-Christine Labourdette**, chef du Service des musées de France

Membres nommés :

M. **Jacques Attali**, président de la Commission pour la libération de la croissance française (excusé)

M. **Jérôme Clement**, président d'Arte France

M. **Antoine Gosset-Grainville**, directeur général adjoint de la Caisse des Dépôts

M. **Philippe de Montebello**, ancien directeur du Metropolitan Museum de New York

M. **François Perol**, président du groupe bancaire Natixis

Mme **Maryvonne de Saint-Pulgent**, conseillère d'État présidente du Comité d'histoire du ministère de la Culture

Représentants des conservateurs :

Mme **Caroline Mathieu** (suppléante : Mme **Marie-Madeleine Massé**)

M. **Yves Badetz** (suppléante : Mme **Isabelle Cahn**)

Mme **Alice Thomine Berrada** (suppléant : M. **Xavier Rey**)

Représentants des personnels :

M. **Franck Granados** (suppléante : Mme **Catherine Toulgoat**)

M. **Didier Hunsicker** (suppléante : Mme **Isabelle Loutrel**)

Membres avec voix consultatives :

M. **Thierry Gausseron**, administrateur général de l'EPMO

Mme **Marie-Paule Vial**, directrice du musée de l' **Orangerie**

Mme **Isabelle Julia**, directrice du musée national Hébert

Mme **Florence Sevin Davies**, contrôleur financier au ministère du Budget

Mme **Catherine Masse**, agent comptable

Politique tarifaire (pour information)

Une augmentation de 1 € du tarif de droit d'entrée est souhaitée au 1er janvier 2012, justifiée par l'augmentation des surfaces d'exposition après travaux. La décision sera soumise à délibération lors du prochain Conseil d'administration de fin d'année.

La direction du M'OO ne cesse de proclamer que ses tarifs sont bas comparés à la « concurrence ». Et de citer, pour les collections :

8 € à Orsay - 10 € au Louvre - 15 € au château de Versailles.

Certes, mais comparons l'offre :

Orsay :	8 € /	16 000 m ² de salles ouvertes au public
Louvre :	10 € /	60 000 m ² de salles ouvertes au public
Versailles :	15 € /	63 000 m ² (+ 100 hectares de jardins)

Rapporté aux surfaces d'exposition, qui est déjà le plus cher ?...

Le Louvre est 20 % plus cher qu'Orsay, mais il offre 70 % plus de salles et d'œuvres.

En dix ans (2000-2010), le tarif plein du droit d'entrée a augmenté au musée d'Orsay de + 30 %. C'est moins que ses concurrents directs, mais c'est plus que l'inflation (+ 20 %) et beaucoup plus que le pouvoir d'achat (- 10 %).

Pour la direction du M'OO, cette augmentation tarifaire « *aurait l'avantage de parer à une éventuelle baisse des fonds publics dans un futur proche* ». Cependant, il faut faire en sorte que le public ne perçoive pas ces augmentations comme un moyen pour les musées et les monuments de faire de l'argent sur leur dos !

Autrement dit, il faut « faire en sorte que » les visiteurs ne s'aperçoivent pas qu'ils sont pris pour des **vaches à lait** !

Un membre nommé du Conseil a rappelé que cette augmentation tarifaire à Orsay avait déjà été votée lors d'une séance en 2010, mais qu'elle n'avait pas été appliquée. En effet, elle aurait été difficile à expliquer au public qui visite un musée réduit d'un tiers pour cause de travaux. Mais la réouverture d'un musée agrandi, c'est l'occasion à ne pas rater pour booster les ressources propres.

Comme la **CGT-M'OO** l'avait annoncé dans son précédent compte rendu de CA, un groupe de travail réfléchit, au ministère de la culture, à un document d'orientation pour les musées et monuments nationaux visant à définir des règles communes sur les évolutions tarifaires.

La direction du M'OO annonce réfléchir aux préconisations du rapport du Conseil d'analyse économique remis le 1er mars 2011 au Premier ministre : *Valoriser le patrimoine culturel de la France*.

Bien que ni le Premier ministre, ni le ministre de la Culture, ne se soient exprimés sur ce rapport, le M'OO opérateur de l'État prend toute licence pour le mettre en application sans tarder.

La **CGT-M'OO** se réjouit de lire que le CA affiche une lecture "vertueuse" de ce rapport : elle envisage seulement d'appliquer le tarif réduit le mercredi après-midi (période creuse).

Elle ne parle pas un instant d'augmenter les tarifs sur les plages horaires très fréquentées, bien que ce soit justement cette « modulation flexible » qui est préconisée par ledit rapport « Benhamou ». On sait gré au CA de cette sagesse consistant à ne pas favoriser la discrimination financière en fonction des périodes saturées, et/ou de l'identité (inter)nationale des touristes !

Quant à ce tarif réduit proposé le mercredi après-midi, censé profiter aux familles, la **CGT** précise : les familles suffisamment aisées dont un parent est disponible le mercredi après-midi. Cette disponibilité est rare chez les familles défavorisées qui, le mercredi après-midi comme le reste de la semaine, travaillent, ou bien sont en recherche d'emploi.

En conséquence, cette mesure crée surtout un effet d'aubaine pour les familles des quartiers chics ; on ne peut donc parler qu'à la marge de mesure sociale de démocratisation.

Ensuite, des travaux sont programmés dès 2012 pour (re)créer une entrée spécifique pour les expositions par le quai Montherlant, ce qui permettrait d'appliquer un tarif expositions « à part entière », afin de « valoriser » les expos *blockbusters* que la direction du M'OO veut programmer chaque année.

Ces transformations ne sont pas sans impact sur les accès et les locaux de l'infirmierie. C'est ce que présumait la **CGT-M'OO** le 20 mai 2010 dans son communiqué « Coûte que coûte au M'OO » :

« Des projets de réaménagement à Montherlant ?... Projets qui « impacteraient » les locaux de l'infirmierie ? Qui a fléchi le secteur des accès dans le rapport Miquel ? »

Enfin, d'autres travaux sont prévus encore en 2013, et les années suivantes, qui seront financés par les recettes attendues desdites expos *blockbusters* ! La direction parie déjà sur une fréquentation (500 000 visiteurs attendus) et des recettes supérieures à celles de l'expo *Manet* (450 000 visiteurs).

Bref, le musée est et restera en travaux jusqu'en 2015 (pour l'instant) !

Personnels ! allez, courage, c'est ça le « **Grand Orsay** » : un musée vivant qui va de l'avant : un chantier permanent.

La direction est coutumière des affirmations à l'emporte-pièces, sans source à l'appui, mais qu'il faut croire sur parole, sans avoir l'outrecuidance de demander d'où sortent ces infos non étayées.

Dernier exemple en date : « *Les musées se rénovent tous les dix ans.* » (PV CA 24/03/2011). D'où sort cette statistique ? Au Ministère, on n'a rien trouvé.

Le président affirme que le musée d'Orsay n'a pas connu de travaux depuis son ouverture en 1986. Et ceux de la zone marquise, de 1999 à 2003, ils comptent pour du beurre ? Pouce, le président reconnaît ne pas avoir lu le précédent Projet scientifique et culturel du musée d'Orsay.

Activités et affaires financières (pour délibération)

indicateurs d'activités (pour information)

décision modificative n° 2

Grâce aux nouveaux indicateurs d'activités le budget a pu être précisé en tenant compte des nouvelles données actualisées. Ainsi, la direction du M'OO a reconnu que le succès important de l'exposition *Manet* (+ 144 % de recettes de billetterie) permet à l'établissement de compenser les pertes liées à une fréquentation en baisse des collections du M'OO (- 35 %).

La fréquentation des jeunes 18-25 ans est en recul de - 15 % (logique, puisque la gratuité ne s'applique pas pour eux dans l'expo).

En revanche, les prévisions de recettes de l'expo *Severeni* à l'**Orangerie** sont revues à la baisse (notons que l'expo *Manet* a bénéficié d'un budget de communication 4,5 fois supérieur à celui de l'expo *Severini*).

Sans surprise, le budget des travaux du 5^e étage connaît des dépassements et doit être « ajusté » (à la hausse), notamment en raison du superbe parquet sur laquelle la **CGT** interrogeait l'administration en CHS l'an dernier.

La réfection des sols crève le plafond de l'enveloppe budgétaire des grands travaux.

Dans le compte de recettes, la **CGT** pointe qu'une ligne de recettes indique un montant englobant le mécénat et la bâche publicitaire, alors que ce sont des recettes de nature distincte. Il est donc difficile de comparer avec les recettes de mécénat des années précédentes (où il n'y avait pas de bâche ; il faut soustraire les recettes spécifiques des bâches publicitaires).

La direction a entendu l'interpellation de la **CGT** sur le fait que tous, chacun à son niveau, du président à l'agent de nettoyage, contribuait au succès de l'expo *Manet* et du bon déroulement des grands travaux, puisqu'elle admet que « *les travaux aux abords des zones muséographiques engendrent une intensification des fréquences de nettoyage.* » En effet, le chantier génère beaucoup de poussières de toutes natures (sciure de medium...) jusqu'aux « abords » de la zone muséographique.

Le recrutement d'un médecin de prévention à hauteur de 0,4 ETPT (temps partiel) a conduit l'administration du M'OO à demander à Bercy un relèvement du plafond d'emploi autorisé de 188 ETP à 188,4 ETP. Elle a essuyé un refus, mais la **CGT** trouve curieux d'avancer un chiffre à décimale. Quand on fixe la barre de la négociation à des queues de cerises...

Tous les plafonds d'emploi des opérateurs sont toujours exprimés en unités pleines ; il y avait donc peu de chance que Bercy prenne en compte une demande exprimée en décimale.

Au précédent Conseil d'administration (24 mars), la **CGT** avait sollicité la direction du M'OO sur sa politique d'action sociale. La direction s'était engagée à nous répondre par écrit (le PV l'atteste), mais nous n'avons rien reçu à ce jour.

C'est pourquoi nous avons redemandé une augmentation du budget de l'action sociale à hauteur de 2 % (soit 200 000 €, et non 15 000 €) de la masse salariale du titre III, ainsi que la création d'une commission logement (et la location d'un parc de logements sociaux) car les contractuels d'établissements publics sont désormais écartés de l'action sociale du ministère en matière de logement.

La direction dit ne pas être au courant de ce changement, pas plus d'ailleurs que les représentants de la tutelle présents ; elle va se renseigner.

Elle indique, comme elle l'a déjà fait en CTP, que le budget social de l'établissement d'un montant de 15 000 € n'est jamais entièrement consommé.

La **CGT** estime qu'il y a pourtant des besoins urgents, quand on sait que certains agents d'Orsay n'ont pas de domicile fixe...

Avis favorable pour la DM 2, moins une abstention **CGT**.

.../...

Conventions (pour délibération)

avenant n°2 avec *Eliance* pour les espaces de restauration

Cette nouvelle modification de la convention avec la société *Eliance* consiste à pérenniser le « Café du Lion » au niveau – 1 et à créer un équipement mobile de vente de glaces sur le parvis du musée d'Orsay (en plus du kiosque de restauration rapide, qui vend déjà des glaces ! C'est vente à emporter + on vous l'apporte).

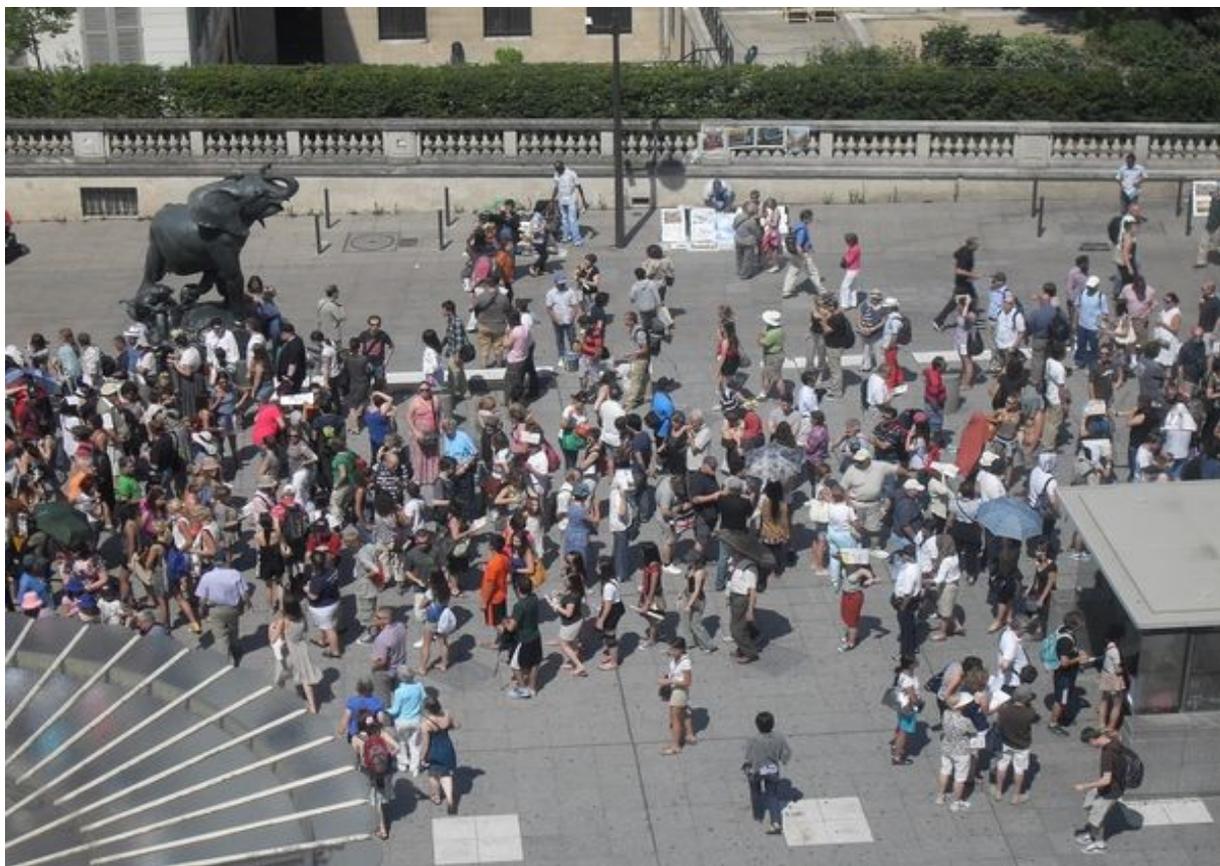
En contrepartie, les taux de redevance perçus par le M'OO seront relevés au 1er janvier 2012. Le jus s'avère très juteux !

Enfin, la durée de la délégation de service public à la société *Eliance* est prolongée et se terminera donc fin 2018.

La **CGT** a dénoncé cette pérennisation du « Café du Lion » qui nous a été présenté en CHS comme étant provisoire (lié à la durée des travaux) en attendant l'ouverture du « Café de l'Horloge ». Aussi provisoire que la statue de Gérôme en haut de l'escalier de l'allée centrale, comme l'avait assuré l'administration. Quelle loyauté reste-t-il dans les instances officielles de dialogue social ?

Le Café du Lion se trouve dans la zone muséographique et pose un sérieux problème de gestion des flux de visiteurs en groupes qui va s'accroître avec l'ouverture du « Grand Orsay ». Et la direction ose justifier cet avenant comme une avancée en matière de « *politique des publics* » ! Le sandwich, triomphe de la politique muséale des publics !!!

Avis favorable du Conseil pour l'avenant n° 2, moins un vote **CGT** contre.



La vente de glaces aura assurément un gros succès quand les visiteurs font la queue 1h30 en plein soleil, par 30° C.

Ce n'est plus un parvis, c'est **Orsay-plage** !

A quand la location de parasols et la vente de crème solaire ?



Projet scientifique et culturel d'établissement (pour information)

Une première ébauche d'un projet scientifique et culturel pour chacun des trois musées (Orsay, **Orangerie**, Hébert) coordonnés par un PSC commun avait été présentée au CA du 24 mars 2011. Les avancées des travaux ont été portés à notre connaissance, à savoir :

- une introduction générale sommaire et des plans pour chacun des musées.

Un peu court pour des documents aboutis qui doivent être validés par le président avant la fin de ce mois de juillet.

Ensuite, les PSC, après examen par la tutelle et présentation au ministre, seront soumis pour approbation au Conseil scientifique fin septembre puis au Conseil d'administration début décembre.

Le Président du M'OO a annoncé la fusion du **service de l'auditorium et du service éducatif et culturel** en une seule entité – avant présentation (obligatoire) en CTP, une fois de plus – le passage en CTP n'étant que pour régularisation imposée, au prétexte que le changement d'organigramme est déjà « mis en place *de facto* ».

Ces entorses aux dispositions légales du dialogue social dans les instances exaspèrent les crispations et la conflictualité des relations CGT / administration.

La **CGT** opposera bien sûr ses arguments contre cette fusion, qui n'est pas de nature à développer la politique éducative et culturelle.

En témoigne le fait que dans les PSC, le terme « *éducatif* » a totalement disparu (et « *culturel* » aussi pour Orsay). L'intitulé est désormais « *médiation* », ce qui n'a pas du tout la même signification ni les mêmes implications.

Au moment où la direction affirme vouloir développer les activités **éducatives**, le terme « *éducatif* » passe à la trappe. Mauvais signe.

La direction informe le CA que l'atelier enfants ne mesure que 20 m². Elle n'a jamais dû visiter cet espace qui mesure en réalité 46 m² (ce qui n'est certes pas bien grand). Lorsque le CA aura le bon chiffre, il se dira que l'atelier enfants a plus que doublé sa superficie : belle progression virtuelle !

Le Président a aussi annoncé l'externalisation de la rédaction en chef de la revue **48/14**, qui va donc entraîner un surcoût pour le budget du M'OO, puisque cette fonction était jusqu'à présent assurée en interne, sur le temps de travail.

Les représentants du Ministère de la Culture se sont de nouveau félicités que ces projets scientifiques et culturels avancent puisqu'ils sont obligatoires ; ils ont précisé qu'ils seraient valables durant cinq ans.

Concernant le musée Hébert, le Président du M'OO s'est réjoui que la manne récemment octroyée par le ministère (3 millions d'euros) donne un avenir à ce musée et à ses collections.

Un membre nommé a très justement fait remarquer que le musée de l'**Orangerie** n'étant plus sous statut de Service à compétence nationale (SCN) et physiquement inclus dans le Jardin des Tuileries géré par le musée du Louvre, une convention entre les deux établissements publics (Louvre et M'OO) doit être établie au plus vite afin de mettre un terme au flou juridique, dans l'intérêt des personnels et des collections.

Actualités de l'établissement : expositions, acquisitions, travaux (pour information)

Le Président du M'OO fait un point sur la fréquentation des expositions de l'établissement qui se sont achevées : Mahler a attiré 177 000 visiteurs, Odilon Redon au Grand Palais un peu moins de 200 000 visiteurs.

En prolongeant l'exposition *Manet* de deux semaines, assortie de nocturnes, jusqu'au 17 juillet, la direction espère atteindre un record de 450 000 visiteurs au total.

Un rappel a été fait du programme des expositions à venir et celles présentées à l'étranger, à Séoul (Corée du sud) et Rovereto (Italie).

Le Président du M'OO a souligné le fait que cette année de travaux a été difficile mais que les personnels ont su s'adapter avec un grand sens du service public. Le directeur général des Patrimoines a salué le travail effectué par tous en réussissant l'exploit de mener à bien des travaux avec le musée ouvert. Il a ajouté avec humour

que : « à une **bâche publicitaire** prêt, on ne se serait pas rendu compte des travaux » avant de féliciter au nom du ministre toutes les équipes du musée.

Un Conseil d'Administration exceptionnel se tiendra au moment de la réouverture des salles pour traiter entre autres des efforts consentis par les équipes et des conditions de la réouverture, des effectifs.

Procès verbal du CA du 24 mars 2011 (pour délibération)

Avis favorable à l'unanimité.

On ne va pas passer notre temps à demander le rétablissement de la vérité dans les PV, par des amendements à chaque page. La **CGT** réitère sa défiance à l'égard de la retranscription du sens et de la forme des propos échangés, notamment dans les procès-verbaux.

Concernant l'ajout *in extremis* par l'administration d'une petite phrase au contrat de performance : « *concentrer le maximum de personnel en salles* », ce que la **CGT** avait vivement dénoncé comme une manœuvre *incognito* inacceptable, l'administration le justifie en affirmant au CA « *qu'il s'agit de la rédaction demandée par l'ensemble des syndicats après discussion sur le cœur de métier du musée. Il faut lutter contre la dérive que constituent les départs d'agents de surveillance dans d'autres filières.* » Suit une parenthèse d'exemples listant non pas des filières, mais de petits secteurs, et donc des agents précis.

« L'ensemble des syndicats » aurait ainsi « demandé » d'ajouter cette rédaction au contrat de performance, en désignant même les postes occupés par des collègues !!! C'est faux. La **CGT** dénonce cette instrumentalisation sournoise du dialogue social, qui dénote l'absence persistante de volonté de l'administration de travailler de façon constructive avec les représentants du personnel, c'est-à-dire avec des divergences formulées dans des débats sincères.

Pour rappel :

Contrat de performance 2010-2013 (CA du 23 mars 2011)

« Dans le paragraphe « **Organisation de la surveillance** » du nouveau contrat de performance, une phrase a été ajoutée au dernier moment, qui n'a bien sûr pas été signalée, mais qui est lourde de conséquences pour le personnel :

« **Concentrer le maximum de personnel en salles.** »

Avis favorable, moins deux abstentions (**CGT** et liste indépendante) »

Bulletin d'adhésion à la CGT

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

.....

Tél. : E-mail :

A retourner à : **CGT-SMO**, 62, rue de Lille, 75343 PARIS cedex 07

ou : **CGT-Orangerie**, Jardin des Tuileries, 75001 PARIS